



ASSOCIATION FONDACIO

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Jeudi 10 juillet 2025 - 13 heures de Paris

En visio -conférence

Conformément aux dispositions statutaires et au règlement intérieur de l'association, le Conseil d'Administration de Fondacio avait validé en sa séance du **17 juin 2025** la liste des participants à l'Assemblée Générale et la pondération des voix des personnes morales.

Au total, les membres de l'AG sont au nombre de **32 – 12 personnes physiques** dont un membre associé et **19 personnes morales** représentées par leur président ou un représentant désigné - disposant au total de **40 voix après pondération des voix des personnes morales**.

Présents : Fondacio Benin, Fondacio Togo, Fondacio Burkina-Faso, Fondacio Chili, IFF America, Fondacio Asia, Fondacio Belgique, Fondacio France, Asociata Ortodoxa, Congrégation Fondacio, Fondation Homme Vivant, Association Dhiya, IFF europe, Association Ermitage Accueil, Association Site de l'Esvière, Benoît Vignon, Jérôme Tozé, Cécile Villegas, Ignacio Rosselot, Aleoma Natalio, Dieudonné Tancoano, Pamela Avila, Ferdinand Adindjita, Roger Barelli, Raoul Troncoso, Nicolas Cordier.

Représentés : Patrick Hereng

Absents et Excusés : Fondacio Colombie, Fondacio Philippines, Groupement SICHEM, ONG Ange, Kathleen Deckmyn

Invités : Pascal Reymond, Elodie Domeizel, Bénédicte Pimor, Hubert de Boisredon, Marc Besançon, Mickael Smith, Caroline Pousset.

Président et secrétaire de séance : Benoît Vignon, en qualité de Président de l'Association présidera cette assemblée Générale. En l'absence de Kathleen Deckmyn, secrétaire de l'association, l'assemblée propose que Caroline Pousset soit secrétaire de séance.

Le quorum requis de 51% des membres, présents ou représentés étant atteint avec **26** présents et **un** membre représenté, l'assemblée a pu délibérer valablement sur les points de l'ordre du jour lors de la convocation à l'Assemblée Générale.

Compte-tenu des absences constatées et des pondérations accordées aux personnes morales, le nombre de voix pour ratifier les résolutions est ramené à **30 voix**

Modalités de Vote : Le CA du 17/06/2025 a validé les modalités de vote à main levée. Il a été décidé que le comptage des voix se ferait par déduction sur la base des votes contre et des abstentions. Les résolutions seront adoptées à la majorité simple des voix des membres présents ou représentés.

Déroulement de l'AG : Caroline Pousset, secrétaire de séance avise les membres de l'Assemblée qu'en raison de problèmes de connexion que pourrait rencontrer le responsable financier Pascal Reymond, l'ordre du jour sera modifié et le point 5 « Budget 2025 » sera traité dans la continuité du point 1.

L'ordre du jour sera donc le suivant :

1. Rapport d'activités pour l'exercice 2024

- a. Rapport moral du Président
- b. Rapport Financier et Bilan 2024

2. Information de l'AGO sur le budget 2025 (Point 5)

Motion soumise au vote de l'Assemblée Générale :

**L'Assemblée Générale approuve le projet de budget présenté pour 2025, budget à l'équilibre avec un montant prévisionnel de dépenses de 690 K€.*

3. Rapport du Commissaire aux comptes.

4. Approbation des conventions réglementés

5. Vote et approbation des rapports par les membres de l'AGO.

Motions soumises au vote de l'Assemblée Générale :

**L'Assemblée Générale approuve le compte-rendu d'activités de l'association, le rapport financier du Trésorier et le rapport du Commissaire aux Comptes pour l'année 2024.*

**L'Assemblée Générale approuve la décision d'affecter la perte de l'exercice de 2024 (84 K€) au fond associatif, ce qui ramène ce dernier à 148k€.*

**L'Assemblée approuve les conventions réglementées présentées dans le rapport du commissaire aux comptes*

**L'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration et à son Président et à son Trésorier pour la gestion de l'exercice écoulé.*

6. Information de l'AGO sur le budget 2025.

Motion soumise au vote de l'Assemblée Générale :

**L'Assemblée Générale approuve le projet de budget présenté pour 2025, budget à l'équilibre avec un montant prévisionnel de dépenses de 690 K€.*

7. Orientations stratégiques 2025

8. Labellisation IDEAS

- a. Gouvernance et refonte du règlement intérieur
- b. Mise en place du comité de vigilance

9. Programme de reconnaissance e de réparation des abus

10. Questions diverses

Le Président Benoit Vignon ouvre la séance à 13h07 en remerciant chacun des membres pour sa présence. Il remercie **Elodie Domeizel**, commissaire aux comptes de sa participation toujours appréciée et rappelle que l'Assemblée générale est un moment important dans la vie de notre association.

Il informe les membres que l'Association Fondacio accueille deux nouveaux membres de l'Association :

- Groupement SICHEM et son Président [Antoine DZAMAH](#)
- ONG Ange et son Président [Gabriel AMOUZOU](#)

Ils sont membres en tant que personne morale de l'Association Fondacio. A ce titre ils ont été convoqués à l'AGO et dispose chacun d'un droit de vote.

Il remercie également les représentants [Annie Yap](#) de IFF Asia, [Marc Noblet](#) de l'Association Ermitage Accueil et [Thierry Timmermans](#) de Fondacio Belgique qui ont laissé leur place à [Becky Garces](#) de Fondacio Philippine, [Marie Levier](#) de Fondacio France et [Dominique Detollenaere](#) pour Fondacio Belgique. Merci pour leur engagement et bienvenue à ceux qui les ont dignement remplacés !

Un autre mouvement conséquent pour la vie de notre association : [Pascal Reymond](#) en charge de la responsabilité financière de Fondacio depuis fin 2019 passe le flambeau à [François Xavier Adam](#) à partir de septembre 2025. [Benoit Vignon](#) le remercie à nouveau vivement pour tout le travail réalisé avec l'équipe du siège, auprès des responsables des communautés et du bureau Afrique et souhaite la bienvenue à [François-Xavier Adam](#) qui prendra la suite, accompagné pendant plusieurs mois par Pascal Reymond.

Pascal Reymond remercie Benoit Vignon et les membres de l'assemblée de leur confiance et confirme qu'il restera investi dans Fondacio.

La parole est donnée au Président pour la présentation du rapport moral 2024.

1 Rapport d'activités pour l'exercice 2024

a. Rapport moral du Président

Benoît VIGNON, en qualité de Président présente le rapport d'activités de l'association Fondacio. Il partage à tous les participants la nouvelle version du rapport 2024. En rupture avec les 3 années précédentes, l'édition 2024 a fait peau neuve et présente très largement les activités de Fondacio en 2024 de façon plus documentée, chiffrée et illustrée. Cette nouvelle version a fait l'objet d'un gros travail d'équipe qui est salué par l'ensemble des membres.

Il rappelle que cette année a été riche en défis et présente les grands chapitres du rapport :

- ✓ Ce rapport souligne les faits marquants de l'année 2024 sur les 4 continents Afrique/Europe/Amérique Latine et Asie qui expriment la vitalité de Fondacio à travers le monde.
 - En Afrique il cite l'inauguration de l'Institut Polytechnique de SicheM, l'atelier budgétaire qui a formé les porteurs de projets à la gestion de projet et recherche de Fonds, l'inauguration de la maison MIVO et les 25 ans d'engagement Missionnaire de Ryia au Togo.
 - En Amérique Latine, il rappelle les projets en cours qui illustrent l'engagement de Fondacio pour l'enfance et la jeunesse (Projet BLA) et cite le projet « Altos del Cabo » qui est une belle incarnation du programme d'Ecologie Intégrale de Fondacio.
 - En Asie et au Myanmar en particulier il souligne l'engagement des équipes qui poursuivent la mission en dépit du contexte difficile, de l'insécurité et de la guerre.

- En Europe, il cite les projets en Belgique, le tiers-lieu de l'Esvière et son développement en dépit des incendies et salue la résilience de Fondacio France et des équipes sur place qui ont su faire face aux événements.
- ✓ Il rappelle les deux priorités votées par le congrès et leurs programmes respectifs.
- ✓ Il retrace également la vie communautaire et son dynamisme illustré par plus de 200 groupes de partage réguliers qui rassemblent plus de 2 000 personnes ;
- ✓ Ce rapport présente aussi les enjeux de la gouvernance partagée au niveau global et l'accompagnement qui a permis de mettre en place cette forme de gouvernance dans plusieurs pays où Fondacio est présent ;
- ✓ Il évoque le sujet des abus ;
- ✓ Et présente le volet financier de l'association avec un rappel du budget consolidé à travers le monde.
- ✓ Un point sur les défis : la recherche de fonds, la formation des jeunes leaders de demain, les programmes, le travail des cercles et la gouvernance partagée, la labellisation IDEAS.
- ✓ Et conclut avec des remerciements envers nos donateurs et nos soutiens financiers dans la mission.

La commissaire aux Comptes, Elodie Domeizel félicite également les membres pour ce document qui donne à voir une vue d'ensemble et un panorama illustré des actions concrètes de Fondacio et non plus que des chiffres !

b. Rapport Financier et Bilan 2024

Pascal Reymond présente le rapport financier. En synthèse il souligne les points suivants :

En 2024, le total des produits de l'association s'élève à **1.208 k€** (en baisse de 13 % par rapport à 2023) dont 501 k€ qui correspondent à un report des fonds dédiés en début de période.

- L'exercice est marqué par une diminution des dons collectés en France :
Les dons dédiés collectés par Fondacio en France se sont élevés à 215 k€, en baisse de 51% par rapport à l'année 2023 qui était exceptionnelle et en retrait par rapport à la moyenne des collectes 2018-2022 qui est de 237 k€.

La réserve que nous avons constituée en 2023 pour remplir nos engagements 2024 a été entièrement consommée, et nous n'avons plus de réserve pour 2025.

Les dons non dédiés et les parrainages ont atteint 117 k€, là encore, en baisse de 45% par rapport à l'année 2023 qui était exceptionnelle 2023 et en retrait par rapport à la moyenne des collectes 2018-2022 qui est de 136 k€.

- Par ailleurs, les fonds collectés par le Bureau Afrique auprès des associations partenaires en Belgique, 109 k€, sont en hausse par rapport à l'année 2023.

En 2024, le total des charges de l'association s'élève à **1.292 k€** (en hausse de 2 % par rapport à 2023) dont 416 k€ qui correspondent au report des fonds dédiés en fin de période.

Les dépenses de l'exercice sont de 850 k€, en hausse de 11 % par rapport à 2023 :

- Les salaires sont en hausse de 57 k€, correspondant à la volonté de développer le déploiement international de Fondacio (le budget annuel de toutes les associations affiliées dans le monde représente environ 7.000 k€). Il correspond au transfert de charges de trois salariés.
- Les dépenses exceptionnelles de 28 k€ sont liées à la mise en place du dispositif de réparation.

Le résultat de l'exercice 2024 se traduit par une perte de **84 K€**.

Plusieurs questions sont posées suite à cette présentation :

- [Pierre-Yves Léger](#), en rappelant que les équipes du siège travaillent pour la globalité, pose la question de comment il serait possible d'alléger la charge salariale du siège en refacturant le temps passé de certains salariés, aux fondations qui en ont été les bénéficiaires ? Ce mode de fonctionnement n'est pas possible dans les conditions actuelles.
- Il est également demandé à [Pascal Reymond](#) d'expliquer plus en détail ce transfert de charge. Il s'agit de postes salariés qui, dans les années antérieures, n'étaient pas pris en charge par le siège. Les postes concernés sont celui de [Ignacio Rosselot](#), [Cécile Villegas](#).
- Un commentaire additionnel fait état du niveau inquiétant de la trésorerie nette.

[Pascal Reymond](#) présente le budget 2025.

5 Information de l'AGO sur le budget 2025

Pascal REYMOND présente le budget 2025.

Compte tenu de la baisse des dons reçus en 2024, nous avons préparé un budget 2025 prudent, en retrait par rapport à 2023 et 2024, en nous référant plutôt aux années 2021 et 2022 :

- Total des produits prévu à 1.131 k€
- Résultat à l'équilibre

Le total des dons et du mécénat à collecter en 2025 par le Siège est prévu à 376 k€.

Le total des fonds que le Siège s'est engagé à envoyer aux projets est de 148 k€. La clause de retour à meilleure fortune restant valable !

- Les engagements pris ont été choisis suivant les 2 grandes orientations du congrès 2023
 - o Enfance et jeunesse
 - o Écologie intégrale

Les effectifs prévus sont stables.

- 5 personnes sont employées en France (dont 2 permanents dont il faut trouver les parrainages)
- 5 personnes sont employées au Bureau Afrique

Les frais de déplacement sont en retrait à 30 k€ (hors contributions volontaires)

- En retrait par rapport à 2024 (52 k€) et de 2023 (36 k€)
- Le budget prévoit une provision de 15 k€ pour le prochain congrès

Priorités du budget 2025 :

- Rechercher les fonds permettant de financer les projets pour lesquels nous nous sommes engagés
- Trouver de nouveaux donateurs pour financer les activités et le déploiement de Fondacio.
- Maintenir les frais de fonctionnement au niveau du budget 2025

En conclusion Pascal Reymond rappelle que l'enjeu principal du budget 2025 est la collecte des dons non dédiés et le contrôle des dépenses de fonctionnement. Un des membres de l'assemblée déplore ce budget très réservé et déclare que la survie d'une association telle que la nôtre passe par un budget audacieux qui compte sur l'augmentation des recettes et de la collecte. De l'avis de tous, le challenge de cette année 2025 est bien la collecte.

2. Rapport du Commissaire aux comptes.

Madame Elodie Domeizel, Commissaire aux Comptes, confirme que la situation exige d'être en effet très vigilants. Pour l'année 2024, cette dernière déclare à l'ensemble des membres de l'Assemblée Générale que les comptes sont certifiés sans réserve et qu'à l'issue de plusieurs tests, les justificatifs ont toujours été transmis. Elle salue d'ailleurs le travail de Bénédicte Pimor et Vincent Corselis du bureau Afrique.

a. Rapport spécial du Commissaire aux comptes

Elodie Domeizel souligne que sans nouvelle convention, le rapport est vierge. Caroline Pousset rappelle cependant les différentes conventions qui avaient été approuvées lors de l'AG 2024:

- Trois Conventions de mise à disposition à titre gracieux

1) Convention de mise à disposition à titre gracieux

Objet : Mise à disposition à titre gracieux d'une partie du temps de travail de la salariée Caroline POUSSET, au FONDS DE DOTATION FONDACIO ACTIVITE. Le temps imparti à cette mission peut évoluer selon les exercices.

Prix : Cette mise à disposition est à titre gracieux

2) Convention de mise à disposition à titre gracieux

Objet : Mise à disposition à titre gracieux d'une partie du temps de travail de la salariée Caroline POUSSET, à la CONGREGATION FONDACIO. Le temps imparti à cette mission peut évoluer selon les exercices.

Prix : Cette mise à disposition est à titre gracieux

3) Convention de mise à disposition à titre gracieux

Objet : Mise à disposition à titre gracieux d'une partie du temps de travail de la salariée Bénédicte PIMOR, à la CONGREGATION FONDACIO. Le temps imparti à cette mission peut évoluer selon les exercices.

Prix : Cette mise à disposition est à titre gracieux

b. Vote et approbation des rapports par les membres de l'AGO.

L'Assemblée Générale après avoir entendu la présentation des rapports d'activité 2024 procède au vote et les approuve de la façon suivante :

- **Le compte-rendu d'activité de l'association ou rapport moral 2024 :**

Nombre de voix contre :

Nombre d'abstention :

Nombre de voix pour : 30

Le rapport moral 2024 est approuvé à l'unanimité.

- **Le rapport financier du Trésorier et le rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 2024 :**

Nombre de voix contre :

Nombre d'abstention :

Nombre de voix pour : 30

Le rapport financier et les comptes 2024 sont approuvés à l'unanimité.

L'Assemblée Générale approuve la décision d'affecter le résultat de l'exercice dans les fonds associatifs ce qui porte ces derniers à 148,093 K€.

Nombre de voix contre : 0
Nombre d'abstention : 0
Nombre de voix pour : 30

La décision est approuvée à l'unanimité.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce, approuve :

- 3 Conventions de mise à disposition à titre gracieux

Nombre de voix contre : 0
Nombre d'abstention : 0
Nombre de voix pour : 30

La résolution est adoptée à l'unanimité.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration et à son Président pour la gestion de l'exercice écoulé.

Nombre de voix contre : 0
Nombre d'abstention : 0
Nombre de voix pour : 30

L'assemblée donne quitus à l'unanimité

5. Information de l'AGO sur le budget 2025

Après avoir écouté la présentation du budget prévisionnel pour 2025, l'Assemblée Générale approuve le projet de la façon suivante :

Nombre de voix contre : 0
Nombre d'abstention : 0
Nombre de voix pour : 24

Le projet de budget 2025 est approuvé à la majorité moins trois abstentions.

6. Orientations stratégiques 2025

Benoit Vignon prend la parole pour présenter les grands axes stratégiques que poursuit l'Association depuis le congrès de 2023 :

- a. La Formation des responsables de demain qui commence par un programme de formation de jeunes leaders en Afrique. Cette initiative vient pallier le manque de formation constaté depuis plusieurs années, doit préparer le renouvellement des équipes dans tous les pays et assurer la pérennité de nos actions dans le monde ;
- b. La recherche de Fonds avec le soin et l'attention portés à nos donateurs, l'organisation de soirées de RDF, le développement du digital et de nos plateformes de dons ;

- c. Le développement des deux axes prioritaires, Enfance et Jeunesse et Ecologie Intégrale ;
- d. L'accompagnement de la gouvernance partagée ;
- e. Le programme de reconnaissance et prévention des abus ;
- f. Obtenir la labellisation IDEAS

7. Labellisation IDEAS

Caroline Pousset aborde au point 7, la question de la labellisation IDEAS qui est en cours depuis septembre 2024 et qui se poursuit en 2025. Elle laisse la parole à **Pierre-Yves léger**.

Celui-ci rappelle que la labellisation se base sur 90 bonnes pratiques (Gouvernance, Communication, Gestion financière, juridique, vision etc...) et qu'un groupe de travail accompagné par deux membres de la commission IDEAS travaille depuis 2 ans pour préparer le comité Label qui devrait avoir lieu en 2026.

Il précise qu'afin de remplir les exigences d'une association « labellisable », il est nécessaire de mettre en place plusieurs initiatives :

- a. La Refonte du règlement intérieur

Un travail est en cours sur les problématiques de gouvernance et de fonctionnement de l'Association Fondacio Loi 1901 en cohérence avec les instances de décisions de la communauté Fondacio (Conseil de Fondacio). Pour exemple, les 90 bonnes pratiques étudiées pour la labellisation tiennent compte de nos statuts canoniques. Il s'agit donc de réintégrer dans le règlement intérieur de Fondacio Loi 1901 les déclinaisons de ce fonctionnement. Il a donc été décidé en CA que ce travail allait se poursuivre et que des propositions de refonte du règlement intérieur seraient faites dans les 6 prochains mois.

- b. La mise en place d'un comité de vigilance

Un comité de trois personnes a été mis en place. Les membres sont les suivants : Nicolas Cordier, Patrick Hereng, Pierre Yves Leger

Le rôle du comité est avant tout un rôle de contrôle du bon fonctionnement de l'association. Une lettre de mission du comité de vigilance a été présentée au CA du 17 juin 2025 suite aux commentaires de l'équipe d'IDEAS et validée par cet organe. Une de ses prérogatives par exemple est l'identification des risques classés selon deux axes : Fréquence et gravité.

8. Programme de reconnaissance et de réparation des abus

Benoit Vignon informe les membres de l'assemblée sur la question des abus et laisse la parole à **Nicolas Cordier**, membre du CA et du comité de vigilance et spécialisé dans la gestion des abus.

En effet l'Association a engagé un programme de reconnaissance et de réparation ainsi que la tenue d'une commission d'étude pour faire la lumière sur l'Histoire de Fondacio.

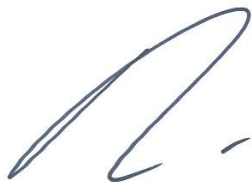
Nicolas Cordier partage un document qui rappelle le contexte, l'histoire de Fondacio et explique les différentes étapes du processus qui ont mené aux décisions prises en 2020 d'une première commission d'étude et une cellule d'écoute sous la présidence de François Prouteau, puis la mise en place d'une seconde commission en juin 2024 chargée de faire toute la lumière sur l'histoire de Fondacio et de mettre en place un programme de réparation.

9. Questions diverses.

Sans question diverse, et l'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les membres de l'Association de leur présence à l'Assemblée générale et tout particulièrement Cécile Villegas et Jean-Marc Liautaud pour les traductions, Pascal Reymond et Nicolas Cordier pour la bonne tenue des comptes, Elodie Domeizel, la commissaire aux comptes pour sa présence, Pierre-Yves Leger et Nicolas Cordier pour leur participation éclairante.

La réunion prend fin à 13h59 heures.

Le Procès-verbal de cette réunion, rédigé par le Secrétaire Général de l'association, est signé par le Président et le Secrétaire de l'association.

A stylized, handwritten signature in blue ink, consisting of a large, sweeping 'B' followed by a small dot.

Benoît Vignon
Président

A handwritten signature in blue ink, featuring a series of connected loops and a final horizontal stroke.

Caroline Pousset
Secrétaire